

# 3.2 ANALYSER LES AUTRES POSTES D'UN ATELIER CAPRIN LAITIER

Repères pour réaliser un diagnostic Coût de production

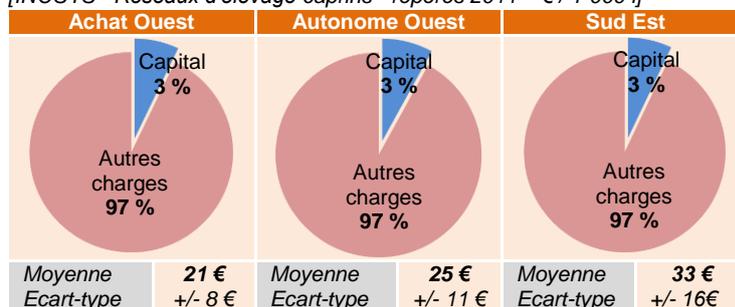
## 3.2d ANALYSER LE POSTE CAPITAL

Il représente 3 % du coût de production des ateliers laitiers caprins et 25 €/1000 litre en moyenne en 2011. Il comprend les frais financiers et la rémunération des capitaux propres.



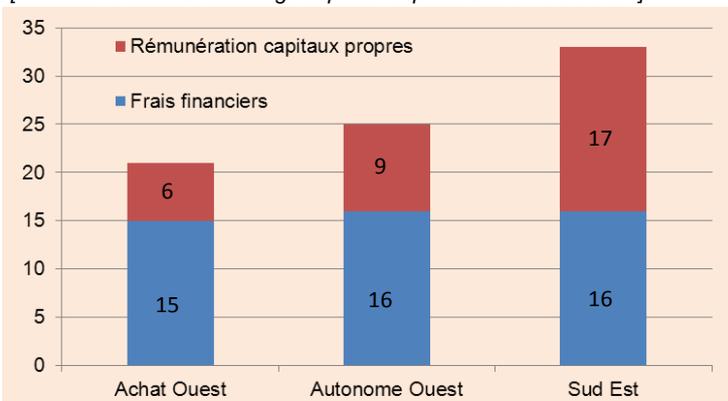
> Figure 1 : poids du poste « capital » dans le coût de production selon les systèmes

[INOSYS - Réseaux d'élevage caprins - repères 2011 – € / 1 000 l]



> Figure 2 : Composition du poste « capital » selon les systèmes

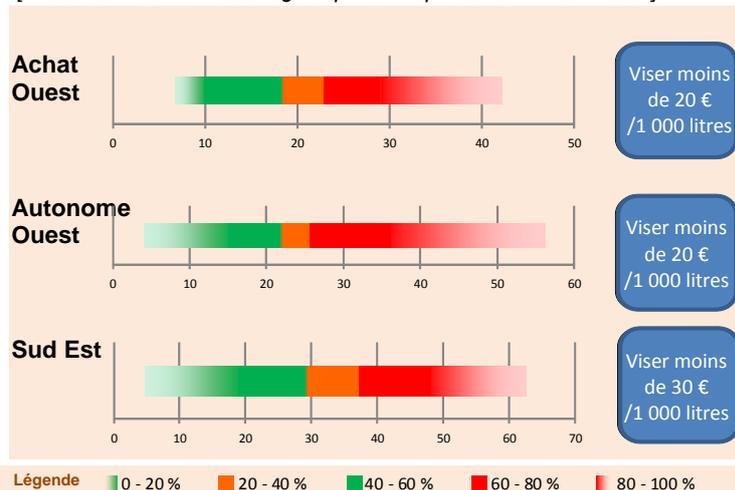
[INOSYS - Réseaux d'élevage caprins - repères 2011 – € / 1 000 l]



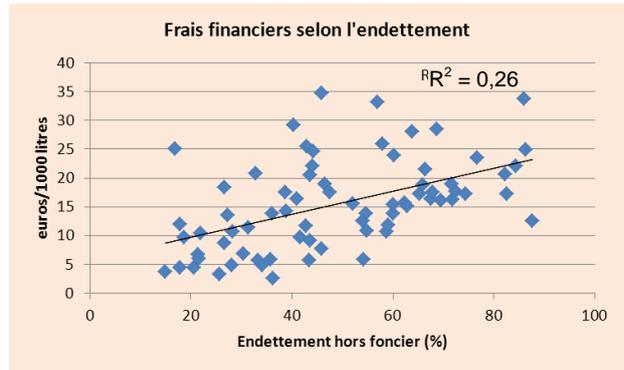
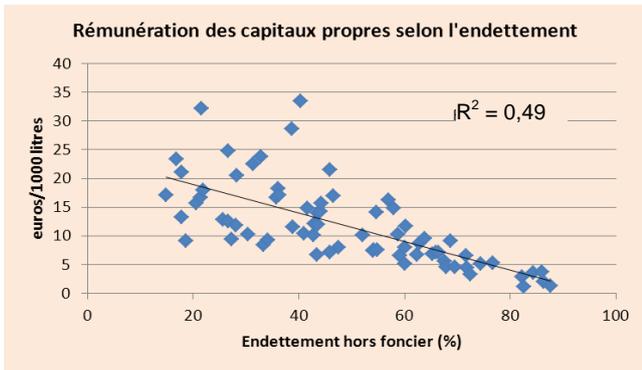
Compte tenu de la différence entre les taux d'intérêt sur les emprunts et la convention retenue pour la rémunération des capitaux propres, le niveau d'endettement a logiquement un impact sur le coût total du capital, au-delà sur celui de la structure de ce coût.

> Figure 3 : Variabilité observée selon les systèmes et repère proposé

[INOSYS - Réseaux d'élevage caprins - repères 2011 – € / 1 000 l]



**ANALYSER LES AUTRES POSTE D'UN ATELIER CAPRIN LAITIER**  
REPERES POUR REALISER UN DIAGNOSTIC COÛT DE PRODUCTION



**DIAGNOSTIC DU POSTE « CAPITAL » ET LEVIERS D'ACTION**

Le capital équipement (bâtiments et matériel) est à mettre en relation avec la productivité de la main d'œuvre : une forte productivité » de la main d'œuvre est parfois permise par certains équipements plus importants ou plus performants. Mais, attention, certains équipements n'améliorent pas ou peu la productivité du travail.

Concernant les bâtiments et équipements, les marges de manœuvre sont faibles. Il s'agit surtout de « rentabiliser » ces équipements en les faisant durer et en les utilisant au maximum de leur capacité.

Faire durer le matériel en bon état est un moyen de retarder le renouvellement et de limiter l'actif matériel.

L'investissement en CUMA ou le recours à l'entreprise permettent de limiter les capitaux d'exploitation. Ces solutions sont à étudier globalement car elles entraînent à la fois une baisse de la mécanisation de l'exploitation mais aussi plus de travaux par tiers, en outre, elles modifient l'organisation du travail.

Les investissements fiscaux doivent être raisonnés dans la durée, car s'ils permettent une réduction d'impôts, ils entraînent aussi des charges supplémentaires, notamment d'amortissements et de coût du capital.

L'interprétation des résultats devra aussi tenir compte des évolutions récentes ou à venir de l'exploitation, notamment pour ce qui concerne le renouvellement des biens amortissables. Des investissements en bâtiments ou installations réalisés les années précédentes pèsent beaucoup sur le résultat. L'évaluation de la pérennité des équipements actuels et des investissements envisagés permet de commenter les variations probables des résultats.

Concernant les emprunts, confronter le prix de revient et de fonctionnement pour évaluer leurs poids. Les prêts peuvent-ils être renégociés ?

## CONTACTS

### Inosys - Réseaux d'élevage caprin

#### Nicole Bossis

Bretagne, Pays de la Loire,  
Poitou-Charentes, Centre,  
Limousin

Tél. : 05 49 44 74 94

Fax : 05 49 46 79 05

@ : [nicole.bossis@idele.fr](mailto:nicole.bossis@idele.fr)

#### Emmanuelle Caramelle-Holtz

Aquitaine, Midi-Pyrénées

Tél. : 05 61 75 44 36

Fax : 05 61 73 85 91

@ : [emmanuelle.holtz@idele.fr](mailto:emmanuelle.holtz@idele.fr)

#### Catherine de Boissieu

Aquitaine, Midi-Pyrénées

Tél. : 05 61 75 48 30

Fax : 05 61 73 85 91

@ : [catherine.deboissieu@idele.fr](mailto:catherine.deboissieu@idele.fr)

#### Christine Guinamard

Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Languedoc-Roussillon,

Rhône-Alpes,

Bourgogne, Auvergne

Tél. : 04 92 72 32 08

Fax : 04 92 72 73 13

@ : [christine.guinamard@idele.fr](mailto:christine.guinamard@idele.fr)

### INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

### LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a été mis à jour dans le cadre d'une action financée par FranceAgriMer et par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (CasDAR).



Août 2014

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris CEDEX 12 - [www.idele.fr](http://www.idele.fr) –  
PUB IE : 00 14 502 024 - Crédits photos : Institut de l'Élevage – Chambres d'Agriculture